

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

LUNDI 28 OCTOBRE 1918

Le conseil communal de Bruxelles tient séance ce matin, et M. Lemonnier, retour d'Allemagne, doit venir à la séance. On l'attend, on veut «*le recevoir*». Les fonctionnaires de tous les services communaux ont été conviés à prendre part à la réception et ils font les cent pas dans les couloirs, tandis que le conseil communal siège. Cependant M. Lemonnier n'arrive pas ; on apprend bientôt qu'il a été mandé à la « *Kommandantur* » pour un motif encore ignoré. L'heure du déjeuner approche et M. Lemonnier demeure invisible. Alors le Collège invite les conseillers à un déjeuner de guerre : on leur servira le repas de la cantine communale (organisée pour le personnel des services municipaux) ; M. Steens commande d'apporter cinquante gamelles et de dresser le couvert dans la salle Maximilienne. Tandis que cet ordre s'exécute, une « *vigie* » annonce l'arrivée de l'échevin des travaux publics.

Les conseillers regagnent bien vite leurs bancs, laissant aux quatre vétérans de l'assemblée municipale le soin d'aller recevoir M. Lemonnier suivant les formes protocolaires.

Tous les conseillers sont debout à leur banc lorsque M. Lemonnier fait son entrée dans la salle du Conseil, suivi du long cortège des fonctionnaires de la Ville. Ouations, hourras. Puis M. Steens exprime en ces termes à M. Lemonnier les sentiments du conseil communal :

Mon cher collègue, c'est avec une joie intense que tous les membres de cette assemblée où vous ne comptez que des amis, vous tendent les mains.

Victime du devoir accompli sans souci du danger que toujours vous sûtes regarder en face, vous fûtes inexorablement frappé sans autre motif que votre fidélité à l'honneur national.

L'étranger qui, sans raison fondée, au mépris d'engagements solennels nous opprime, ne pouvant vous réduire, vous enleva à notre fraternelle affection et vous priva de toute liberté.

Aucun abus, aucun empiètement ne vous laissaient indifférent ; vous teniez tête à l'orage d'où qu'il vint. Vous fûtes le continuateur de notre bien-aimé bourgmestre Max ; votre noble attitude jeta un nouveau lustre sur nos délicates fonctions.

Soyez le bienvenu, vous que nous attendions avec une légitime impatience.

Dans la mesure de mes modestes moyens, je me suis efforcé de défendre nos droits. Je crois n'avoir jamais permis qu'on y attentât et je suis heureux de vous remettre intact ce siège que vous occupiez avec une autorité à laquelle tous nous rendons volontiers un hommage mérité. (Salve

d'applaudissements.)

M. Huisman-Vanden Nest s'associe au nom du groupe radical à l'hommage du chef actuel de l'édilité. Il dit à M. Lemonnier :

Vous avez été frappé par ceux qui croyaient que la force prime le droit et que l'Histoire se fait sur les champs de bataille. Quel aveuglement ! Dès les premiers jours de la guerre, nous avons entendu les clameurs de protestation s'élever contre ceux qui avaient vidé notre sol. L'heure de la Justice va sonner aujourd'hui au cadran de l'Histoire. Comme Belges nous avons à juste titre le droit de nous en réjouir.

Vous êtes parti en victime, symbole vivant de l'honneur et du devoir. Vous revenez en annonciateur de la victoire prochaine, précédant de quelques heures Jacquemain, de quelques jours Max et, peut être aussi notre Roi, ce Roi pour lequel se dressent déjà les hampes des drapeaux.

M. Huisman-Vanden Nest associe Madame Lemonnier à l'hommage rendu à son mari.

Puis il se tourne vers M. Steens et le félicite de la dignité et de la fierté avec lesquelles il a rempli son rôle de bourgmestre intérimaire, maintenant dans leur intégrité les franchises communales. Il rappelle son attitude dans la question flamande, la question scolaire, la question de la séparation administrative, la question des réquisitions. « Sa

résistance toujours légale – dit l'orateur –, n'a jamais cessé d'être énergique, résolue, empreinte du plus profond patriotisme. Qu'il reçoive ici le témoignage de notre vive gratitude ! »
(Applaudissements.)

M. De Mot, interprète de la gauche modérée, apporte à M. Lemonnier le tribut d'admiration de ses amis du banc libéral :

La ville de Bruxelles reconnaissante placera nos délégués Lemonnier, Max et Jacqmain à côté des Anneessens, des Egmont et des Hornes qui ont été victimes aussi du despotisme. Si l'ennemi nous a rendu Lemonnier, ce n'est pas par bienveillance, mais parce qu'il cède à la peur. La répression de ses forfaits est imminente ; il cherche des circonstances atténuantes qui lui seront certainement refusées. Votre retour marque l'heure du triomphe. La bête est réduite à l'impuissance. Le Kaiser chancelle sur son trône vacillant. La ténacité de nos magistrats communaux a eu raison des vaines tentatives d'intimidation de ces forbans.

On applaudit ces paroles. On applaudit ensuite les discours par lesquels MM Claes, au nom de la droite, et Solau, au nom de la gauche socialiste, s'associent à cette manifestation.

M. Lemonnier répond d'une voix où l'on sent une émotion contenue :

Vous venez – dit-il – de montrer une fois encore que vous êtes animés des mêmes sentiments patriotiques qu'au jour néfaste du 20 août 1914. Vous avez donné alors l'exemple de l'union patriotique aux autres communes et vous leur avez inspiré cette énergie et cette endurance dont elles ont donné l'admirable spectacle pendant toute la durée de la guerre. Je me suis borné à être l'interprète de ces sentiments vis-à-vis de l'ennemi. Si j'ai fait montre de quelque énergie, c'est parce que j'ai pu compter sur vous qui n'avez pas reculé devant les responsabilités à encourir.

On écrira peut être l'histoire de ce que l'administration communale de Bruxelles a fait pendant ces jours d'angoisse. Je suis convaincu qu'on y rendra un juste hommage au courage inlassable dont le collège et le conseil communal ont fait montre dans la période difficile que nous avons traversée. Pour aider la ville de Bruxelles, vous avez décrété et organisé une multitude d'oeuvres : cantines, soupe communale, logements, magasins, vente du combustible. Dans tous les domaines, vous avez manifesté des sentiments de justice, d'équité et de fraternité. Vous avez été remarquablement soutenus par un personnel de fonctionnaires dévoués qui ont révélé des qualités insoupçonnées. Je crois être votre interprète à tous en les remerciant .

Les jours sombres sont passés. Le soleil de la victoire brille de tout son éclat. L'heure de la justice

va sonner. Que les justes se rassurent et que les mauvais tremblent ! Le coeur gonflé d'espérance, nous attendons tous le retour triomphal de notre grand bourgmestre, qui a donné l'exemple du courage civique et à qui j'envoie, d'ici, le salut cordial et sympathique de la Ville de Bruxelles. (Applaudissements.)

Nous pouvons espérer revoir, dans un avenir peu éloigné, nos valeureux soldats. Je me demande quelle sera l'allégresse de la population lorsqu'ils reparaîtront ici conduits par notre Roi. Quel beau jour ce sera ! Montrons encore un peu de patience et attendons le grand jour de la délivrance de la Belgique qui sera acclamée par le monde civilisé tout entier. (Applaudissements prolongés.)

M. Lemonnier termine en rendant hommage à M. Steens, qui a vaillamment défendu contre l'ennemi les droits communaux, à son collègue M. Max Hallet, qui a subi, comme père, l'épreuve la plus douloureuse (1) et est resté néanmoins à son poste, et à tous ses collègues du collège.

MM. Steens et Bauwens remercient au nom de celui-ci. Le premier dit que la tâche lui a été facile parce qu'il n'a eu qu'à s'inspirer des grands exemples que lui avaient laissés ses collègues Max, Lemonnier et Jacqmain. Le second se réjouit de voir le pouvoir communal sortir grandi de l'épreuve ; Max, Lemonnier, Jacqmain ont incarné

le droit en insurrection contre la force ; c'est le miracle de cette guerre; une nouvelle fois saint Michel a terrassé le dragon (2).

(1) M. Max Hallet avait reçu quelques jours auparavant la nouvelle de la mort de son fils unique, tué à la guerre.

(2) Quelques jours plus tard, M. l'échevin Jacqmain, qui venait également de rentrer d'Allemagne, fut, à son tour, l'objet d'une manifestation de la part du conseil communal. Voir à la date du 4 novembre.